

INFOS MOUCHE



Journal réalisé et imprimé par nos soins

Le Mot du Président



Cette année les truites ont très bien frayé. Pas d'inondations cet hiver ce qui a permis aux alevins de sortir des nids dans de bonnes conditions. La preuve nous a été donnée par une pêche électrique réalisée au printemps où nous avons pris des truitelles de 8 cm. Le 30 mai dernier, s'est terminé le programme de trois années de réintroduction d'ombrets. Je ne remerciais jamais assez la fédération d'Eure et Loir ainsi que notre partenaire privilégié, je veux parler de la Lyonnaise du groupe Suez. Ces deux entités ont financé à elles seules 60% du programme. Quand on sait qu'un ombret coûte 2.50€, je demanderais à chacun d'en être conscient et de relâcher ce poisson dans de bonnes conditions afin que perdure notre passion à tous : la pêche à la mouche.

Avis aux Amateurs !

Les écussons et les autocollants sont imprimés et sont à votre disposition. Prenez contact avec le président qui vous les cédera pour la modique somme de 10€ la paire. MERCI.

SEXE DES TRUITES

Le mardi 6 juin, nous avons été reçus par M. Folliot à la pisciculture de Saint-Hilaire-sur -Erre. Uniquement destinée à la production de salmonidés, on y trouve la truite fario et la truite arc-en-ciel. La première intéresse l'AAPPMA dans le cadre de sa politique d'introduction de géniteurs pour dynamiser la reproduction dans l'Huisne. De souche atlantique, ces truites sont vraisemblablement assez proches de nos truites locales. Le but de notre visite était de sacrifier quelques truites pour vérifier la présence et la conformité des organes génitaux ; constat positif chez les 6 individus autopsiés (4 mâles et 2 femelles) :



Figure 1- Ovaires de Truite fario

On a bien à faire à une population mixte (et non monosexuée comme cela peut exister en élevage) avec des poissons dont l'appareil reproducteur paraît fonctionnel. « Alors les truites d'élevages ne sont pas stériles ? » Faux, car les truites arc-en-ciel, cousines américaines de nos truites sont, elles, rendues stériles par triploïdisation. Au lieu que les individus aient deux chromosomes XX ou XY, ils en ont trois : XXX ou XXY. Techniquement, cette opération est réalisée par un choc thermique ou physique sur les œufs après (d'après le schéma !) leur fécondation. Pour les pêcheurs, l'intérêt réside dans le fait que ces poissons ne peuvent pas ainsi se reproduire dans nos eaux. Mais l'intérêt premier est pour le pisciculteur un taux de grossissement rapide et important. Disposer de poissons du même sexe

dans un même bassin garantit une croissance plus homogène dans ses bassins. Pour nos farios, pas d'inquiétude, après les frayères observées cet hiver des truitelles ont été observées au printemps.

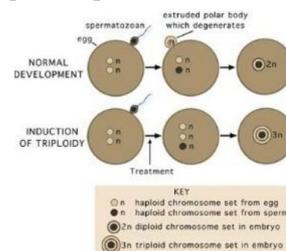


Figure 2- Schéma représentant l'induction de la triploïdie : Les ovules des truites contiennent chaque chromosome en double (on dit une cellule diploïde). Avant la fécondation, l'ovule éjecte la moitié de ses chromosomes pour devenir haploïde ; L'autre moitié des chromosomes étant apporté par le spermatozoïde. Par un traitement, on empêche l'éjection de la moitié des chromosomes pour obtenir des œufs triploïdes

INSECTE



Pour la première fois, sur la rivière Huisne, Jean-Paul et Moi avons assisté

à une éclosion de l'insecte ci-dessus. Il semblerait que ce soit une Ephemera Glaucops. J'ai identifié cette espèce sur le livre « mouche pour la pêche » du célèbre et disparu Rafael Del Pozo Obeso. Cet insecte a un corps long

de 14 à 22mm, des cerques de 12 à 24mm. Les ailes transparentes sont assez particulières puisqu'elles sont tachetées de marron clair. Son éclosion se fait fin juin à début juillet, dans les eaux assez lentes des cours d'eau de rivières de plaine.